

Nombre de Membres en exercice :	84
Nombre de Membres présents :	46
Nombre de suffrages exprimés :	50

Compte-rendu du Conseil Syndical

Séance du 14/06/2016

L'an deux mil dix-sept, le seize Février à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle de réunion du SIEGA les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de M BLONDON Gérard, Président en exercice, dûment convoqués le 03 Février 2017.

Monsieur Raymond FERRIEUX a été désigné secrétaire de séance.

Présent(s) :

M.ELIOT Denis, et Mme NEGRO Françoise (AOSTE). M. COURT-FORTUNE Gabriel (ATTIGNAT-ONCIN). M. BAZIN Lionel et M. CLOPPET Fabien (AVRESSIEUX). M. LADEVEZE René et M.DELPHIN Franck (La BAUCHE). M. GROS Sébastien (BELMONT-TRAMONET). M BRIFFOTAUX Jean-François et Mme CASSET Isabelle (LA BRIDOIRE). M JULLIN Jean Claude (CHIRENS). M.QUEMART Philippe (CORBEL). M. BLONDON Gérard (DOMESSIN). M. FAYARD Pierre et M IPPOLITO Jérôme (LES ECHELLES). M. DRIGO Patrick (ENTRE DEUX GUIERS). Mme LENFANT Anne (ENTREMONT LE VIEUX). M. STOLL Formant la majorité des membres en exercice.

Christian (MASSIEU). M. MARCOZ Christian (MERLAS). M.MICOUD Jean-Yves (PONT DE BEAUVOISIN 38). M.MERMET-PERROZ Thierry (LE PONT DE BEAUVOISIN 73). M. REYNAUD Jean-Louis (PRESSINS). M. GEORGE Guillaume (ROCHFORT). M. PIERRE Bernard (ROMAGNIEU). M. GUIGNIER Frédéric et M. VUITENEY Maurice (ST ALBIN DE VAULSERRE). M COMBAZ Dominique (ST BERON). M. CHAUSSABEL Fleury (ST BUEIL). M. PEYLIN Joël (ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ). M. PICHON-MARTIN Jacques (ST CHRISTOPHE SUR GUIERS). M. BAVUZ Michel (ST GENIX SUR GUIERS). M. MEYER

Richard et M. MORTREUIL Patrice (ST GEOIRE EN VALDAINE). M. GRAVEND Jean-Paul (ST JEAN D'AVELANNE). M. GHIOTTI René et M. OCCELLI Jean-Pierre (ST JOSEPH DE RIVIERE). M. FERRIEUX Raymond et M. ALLEGRET Christian (ST LAURENT DU PONT). M. REYNAUD Michel (ST MARTIN DE VAULSERRE). Mme CAVALLLO Isabelle (ST PIERRE D'ENTREMONT 73). M. GONZALES Didier et M. MONIN-PICARD Louis (ST SULPICE DES RIVOIRES). M. MARTINETTO Alain (VELANNE). M.BERTHIER Paul et M. SCHULLER Philippe (VEREL DE MONTBEL). Mme BARATAUD Georgette (VOISSANT).

Procuration :

Mme CURIALLET Maryvonne (Pouvoir à Mme LENFANT Anne), Mme D'HABERES Marie-Jeanne (Pouvoir à M MERMET-PERROZ), M PILLAUD-TIRARD Jean-François (Pouvoir à M. MONIN-PICARD Louis). M GENIN-LOMIER Henri (Pouvoir à M. PICHON-MARTIN Jacques).

Absent(s) excusé(s) :

M.BERTRAND Marc (ATTIGNAT-ONCIN).M. PERONNIER Cédric (BELMONT-TRAMONET). Mme GUTTIN Christine (CHIRENS). M. SILLON Robert (CORBEL). M. VAGNON Raymond (DOMESSIN). Mme RENAUDIN Birgitta (ENTRE DEUX GUIERS). Mme CURIALLET Maryvonne (ENTREMONT LE VIEUX). M. DA COSTA DE ABREU Antonio (MASSIEU). M. BILLON-PIERRON Stéphane (MERLAS). M. BOURGOIN Sébastien et M. QUINTIN Philippe (MIRIBEL LES ECHELLES). M. GUILLAUD Roland et M. RIBERO Albin (POMMIERS LA PLACETTE). Mme GARDAZ Audrey (PONT DE

BEAUVOISIN 38). Mme D'HABERES Marie Jeanne (LE PONT DE BEAUVOISIN 73). M. PEGOUD Henri (PRESSINS). M. MURONI Jean Marc (ROCHFORT). M. PEYRAUD-MAGNIN Florent (ROMAGNIEU). Mme CALVEZ Fédelm (ST BERON). M. PAVIS Mathieu (ST BUEIL). M. GRUBY Éric (ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ). M. GENIN-LOMIER Henri (ST CHRISTOPHE SUR GUIERS). Mme DERUDDER Monique et M. CURTET Benoit (ST FRANC).Mme PASCAL Christine (ST GENIX SUR GUIERS). M. PILLAUD-TIRARD Jean François (ST JEAN D'AVELANNE). M. ALEX Michel et Mme TREIL Céline (ST

JULIEN DE RATZ). M. MARREL Frédéric (ST MARTIN DE VAULSERRE). M. MONTAGNAT Bruno et M. POULET Patrice (ST PIERRE DE CHARTREUSE). M. GAUTIER Marc et M. VINCENT Ludovic (ST PIERRE D'ENTREMONT 38). M. SAULE Sébastien (ST PIERRE D'ENTREMONT 73). M. JUGLARET Jean-Michel et M. DOGLIONI Alexandre (ST PIERRE DE GENEBOZ). M. THENOT Jocelyn (VELANNE). M. PERRIN Jean-Paul (VOISSANT).

M Gérard BLONDON ouvre la séance à 18 h 45.

Il remercie les délégués de leur présence ainsi que le SIEGA pour le prêt régulier de sa salle de réunion.

L'ordre du jour du Conseil Syndical est le suivant :

- ✚ PV de l'AG du 27/12/2017
- ✚ Relevé des décisions prises dans le cadre des délégations de compétence
- ✚ Compte administratif et compte de gestion 2016
- ✚ Affectation du résultat 2016
- ✚ Participations communales 2017
- ✚ Budget Primitif 2017
- ✚ Demandes de subvention
- ✚ Compte-rendu des réunions des commissions thématiques.
- ✚ Questions diverses

M Raymond FERRIEUX accepte le rôle de secrétaire de séance.

PV de l'AG du 21/12/2017.

M Gérard BLONDON demande s'il y a des remarques ou des compléments à apporter sur le procès-verbal du précédent Conseil Syndical.

Aucune remarque n'est émise mais quelques élus font remarquer qu'ils ne parviennent pas à télécharger les pièces préparatoires du Conseil Syndical.

Le procès-verbal est mis au vote.

Il est adopté à l'unanimité.

Relevé des décisions prises dans le cadre des délégations de compétence

M le Président présente rapidement les décisions qu'il a pris dans le cadre de ses délégations de compétence depuis le dernier conseil syndical.

Ces décisions se répartissent comme suit :

N° d'ordre	Décisions prises	Domaine de compétence	Date de la prise de décision
2017/01	Mise en place des fiches de postes	Gestion du personnel	04/01/2017
2017/02	Signature de la convention pour la réalisation du journal	Engagement des recettes du Syndicat	16/01/2017
2017/03	DEMANDE ACOMPTE RIPISYLVE 2016-2017	Engagement des recettes du Syndicat	17/01/2017
2017/04	DEMANDE ACOMPTE JOURNAL PERIODE 2	Engagement des recettes du Syndicat	17/01/2017
2017/05	Dépôt de plainte suite à tentative de fraude paiement GUINTOLI	Représentation du Syndicat	23/01/2017
2017/06	Signature de la commande pour le nouveau prestataire informatique	Signature de marchés de faible montant	27/01/2017
2017/07	Solde (Etude SAFER L2 + veille foncière 2015)	Engagement des recettes du Syndicat	30/01/2017
2017/08	Solde (Acquisition terrain Balme SLP)	Engagement des recettes du Syndicat	30/01/2017

2017/09	Acompte continuité 3 ouvrages	Engagement des recettes du Syndicat	30/01/2017
2017/10	Solde (animation ZH CEN38 2015)	Engagement des recettes du Syndicat	30/01/2017
2017/11	demande subvention 4 postes 2017	Engagement des recettes du Syndicat	30/01/2017
2017/12	demande solde 4 postes 2016	Engagement des recettes du Syndicat	30/01/2017
2017/13	Signature du contrat d'emprunt	Apmlication de la délibération N° CS 2016-12	14/02/2017
2017/14	Solicitation du FCTVA 2016	Engagement des recettes du Syndicat	14/02/2017

Concernant ces décisions, le Président signale simplement qu'il s'agit de décisions ordinaires et que, pour le dépôt de plainte, elle fait suite à une « cyber-attaque ».

Compte administratif et compte de gestion 2016

M Gérard BLONDON présente conjointement le compte de bilan et le compte de gestion 2016. En introduction, M Gérard BLONDON rappelle le contexte financier tendu ainsi que l'égalité entre les comptes du syndicat et les compte de M le Trésorier.

Les commentaires de M le Président sont brefs. Il insiste sur la rigueur de la gestion du syndicat. Il explique la différence existante entre les propositions budgétaires 2016 et les réalisations 2016 par le fait que de nombreux travaux ont débutés tardivement dans l'année, et que par conséquent, il n'a pas été possible de solliciter les subventions.

L'évocation de la ripisylve et de son transfert en section d'investissement conduit M FERRIEUX à demander si une telle modification était possible et validée par la trésorerie. Une réponse positive lui est fournie.

Pour conclure, M Gérard BLONDON présente les tableaux de synthèse suivant :

En section de fonctionnement :

DEPENSES			RECETTES		
N°	Désignation	Mandats émis	N°	Désignation	Titres émis
011	Charges générales	248 948,01	042	Subventions transférées	89 481,00
012	Charges de personnel	219 747,54	74	Subventions & participations	730 377,25
042	Dotations amortissements	154 407,00	77	Autres produits exceptionnels	2 616,76
65	Autres charges de gestion courante	24 349,80			
TOTAL		647 452,35	TOTAL		822 475,01

En section d'investissement :

DEPENSES			RECETTES		
N°	Désignation	Mandats émis	N°	Désignation	Titres émis
040	Subventions transférées	89 481,00	040	Amortissements des immobilisations	154 407,00
020	Immobilisations incorporelles	79 584,00	10	FCTVA	39 956,00
21	Immobilisations corporelles	51 594,08	13	Total des subventions	217 301,00
23	Immobilisations en cours	739 942,60			
TOTAL		960 601,68	TOTAL		411 664,00

En conséquence, les résultats pour 2016 sont les suivants :

	RESULTATS 2015	Exercice 2016			SOLDE CUMULE
		Titres	Mandats	Résultats	
SF	+ 274 208,18	822 475,01	647 452,35	+ 175 022,66	+ 449 230,84
SI	+ 408 083,58	411 664,00	960 601,68	- 548 937,68	- 140 854,10

Ces explications fournies, Monsieur le Président se retire pour le vote des délibérations correspondantes.

M Louis MONIN-PICARD fait procéder au vote.

Il précise que si des questions devaient être posées, elles auraient dû l'être à Monsieur le Président lors de la présentation du compte administratif et du compte de gestion.

L'Assemblée délibérante vote à l'unanimité le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation du résultat.

Participations communales 2017

M Gérard BLONDON reprend la parole et propose de procéder au vote des participations pour 2017. Il rappelle que lors du débat d'orientation budgétaire, il avait été proposé une hausse de 3 à 5 % pour 2017.

M le Président précise que pour équilibrer le budget et pour tenir compte des difficultés budgétaires des communes d'une manière générale, il a été acté une hausse de 3%.

M JULLIN intervient pour affirmer que les hausses de participations répétées de façon annuelle, aussi limitées soient-elles commencent à engendrer une participation importante et que pour sa part, il voterait contre cette hausse.

Un membre de l'Assemblée s'étonne d'avoir reçu une demande de participation au nom d'une commune qui n'est pas la sienne avant même le vote des participations.

Après examens de ces documents, il apparaît qu'il s'agit d'une demande relative à l'année 2016 avec de plus une date inscrite en anglais. Monsieur le Président en conclut à une erreur dans l'acheminement du courrier électronique.

À la suite de cela, M Gérard BLONDON procède au vote.

La hausse des participations est approuvée par l'Assemblée avec 44 voix pour, 1 vote contre, et 5 abstentions.

Budget Primitif 2017

Dans la continuité de cette approbation des participations communales, Monsieur le Président présente le budget primitif 2017.

Il explique que pour construire ce budget, un certains nombres d'arbitrages ont été rendus lors de différentes réunions avec les vice-présidents et l'équipe technique. D'une façon générale, et pour réduire le risque de devoir procéder à des décisions modificatives en cours d'exercice, il a été fait le choix d'inscrire les dépenses pour leur maximum potentiel et les recettes pour le minimum envisageable. L'exemple en est le FCTVA qui a été légèrement sous estimé.

M Gérard BLONDON exprime à nouveau la rigueur qui a présidé à la confection du budget 2017. Il précise ainsi que l'intégralité des travaux ne pourra être conduit et que par exemple, le programme de lutte contre la Renouée du Japon connaîtra une pause sur 2017.

L'explication du budget amène différentes questions et remarques préalablement à son adoption.

M VUITENEY évoque et regrette les hausses intervenues dans les travaux du MALAFOSSANT. Il les trouve disproportionnées au regard du bénéfice procuré à l'opération.

Didier GIRARD fait remarqué que pour prendre la mesure de cette hausse, il est nécessaire d'avoir à l'esprit que le montant global des travaux MALAFOSSANT est en diminution par rapport aux estimations initiales et que les coûts induits par la création des seuils en question sont couverts à 80 % par une subvention de l'Agence de l'Eau.

Didier GIRARD en conclu qu'il y a bien une hausse apparente mais qu'elle doit être largement relativisée.

M le Président conclut sur cette intervention en rappelant que les travaux supplémentaires demandés l'ont été par un organisme de l'état qui par ailleurs ne gère pas les dépenses correspondantes.

Un membre de l'Assemblée s'étonne de la présence d'une ligne budgétaire en recettes d'investissement destinée à la lutte contre les invasives. Cécile VILLATTE explique qu'il doit s'agir d'un solde lié à une année précédente.

Mme LENFANT précise qu'elle a apprécié l'effort de présentation synthétique du budget et en remercie l'équipe qui l'a confectionné.

M Gérard BLONDON fait procéder au vote du budget primitif pour 2017.

Le Budget Primitif 2017 est approuvé à l'unanimité.

M Gérard BLONDON introduit ce point de l'ordre du jour et demande à M Michel BAVUZ de présenter la diapositive.

M Michel BAVUZ précise qu'il s'agit de trois demandes de subvention relatives à un travail sur les zones humides. Deux concernent des travaux et la troisième porte sur la création d'un plan stratégique sur l'entretien des zones humides.

M. Jean-Louis REYNAUD souhaite savoir pourquoi seul le plan de gestion stratégique est inscrit pour un montant TTC alors que les travaux sur le « marais BONNARD » et sur la Zone Humide de « LA PLAGNE » le sont pour un montant HT.

Cécile VILLATTE explique que l'étude est en section de fonctionnement (et que l'on ne récupère pas la TVA) tandis que les travaux sont en section d'investissement et qu'ils donnent lieu à récupération du FCTVA.

La quatrième et dernière délibération autorise le bureau à solliciter les finances pour les actions inscrites au budget 2017.

M Gérard BLONDON soumet au vote les 4 délibérations en même temps.

Les 4 délibérations sont approuvées à l'unanimité.

Suite à ce vote, Messieurs Christian ALLEGRET et Jean-Louis REYNAUD s'absentent du Conseil Syndical.

Compte-rendu des réunions des commissions

M Patrice MORTREUIL intervient sur cet aspect de l'ordre du jour. Il est le secrétaire de séance du bureau syndical du 31/01/2017.

Il rappelle que l'ordre du jour de ce bureau a été consacré en très grande partie à la préparation du conseil syndical.

M Patrice MORTREUIL évoque brièvement les débats qu'il y a eu lors de ce bureau

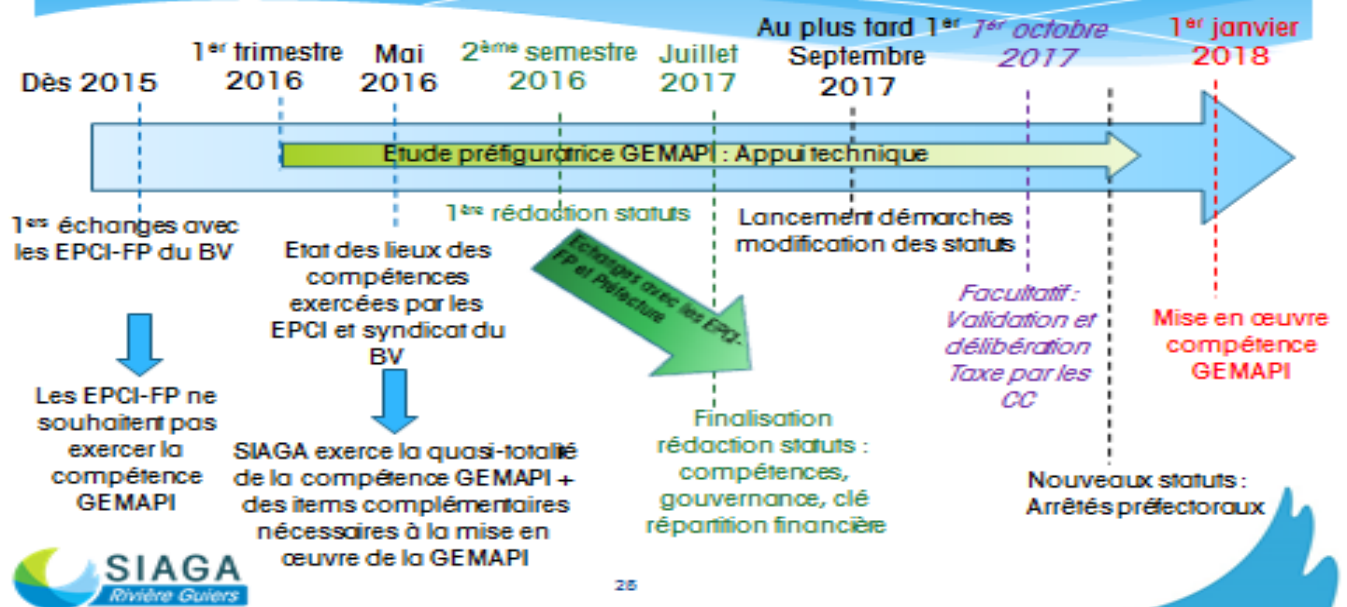
- pour fixer le montant de la hausse des participations 2017
- pour constater le nombre croissant de sujétions imposé par les services administratifs dans le cadre de projets qui concernent des travaux en rivière.

M Patrice MORTREUIL termine sa présentation en soulignant les regrets des membres du bureau syndical qui constatent que l'espace scénographique situé à Rivière-Alpes est relativement peu mis en évidence par les autorités de ce site touristique alors qu'il concourt à sa notoriété.

Questions diverses

Cécile VILLATTE prend la parole pour présenter le travail mené pour préparer l'évolution du syndicat. Elle débute son exposé par rappeler ce qu'est la compétence GEMAPI puis présente la frise chronologique retraçant les différentes étapes passées et à venir pour la modification des statuts

Planning de mise en œuvre



La séance est levée à 20h45.

Le 17/02/2017
Le Président
Gérard BLONDON